

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA  
HAUTE-GARONNE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BRAX

SEANCE DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018 A 20 HEURES 30

**Date de convocation : 3 décembre 2018**

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire** à la Mairie, **sous la présidence de Monsieur François Lépineux, Maire.**

**Présents :** Mesdames AL-GAMRA Ema, BAURY Christine, GILLAUX Sophie, LAMOTTE Anne, MELLET Anne-Marie, PERRIER Véronique, SCIBOR Patricia, TABORSKI Catherine et Messieurs BRETOS Cédric, DELMAS Éric, DUTHOIT Dominique, ESCOBEDO André, HOUZE Christophe, JEANNE Frédéric, LANNES Daniel, LEPINE Hervé, MANGION Christophe, POMMET Bernard, ZANATTA Thierry.

**Pouvoirs :** Madame Françoise LEBOUL donne pouvoir à Madame Véronique PERRIER.  
Madame Sylvie BOUIGUE donne pouvoir à Monsieur Thierry ZANATTA.

**Absents :** Monsieur Matthieu YEFSAH .

Nombre de conseillers en exercice : 23  
Nombre de conseillers présents : 20  
Nombre de conseillers votants : 22

Monsieur Hervé LEPINE a été nommé secrétaire de séance

**2018-7-6 FINANCES : Vote des tarifs annuels de la mairie**

Après avoir déposé le dossier sur le bureau, Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Bernard POMMET , adjoint en charge des finances qui explique qu'il convient de réviser les tarifs de la mairie à compter du 1 er janvier 2019 et propose une augmentation de **1,4%** correspondant à l'indice INSEE de la consommation.

# SALLE DES FETES

TARIF DE LOCATION SALLE DES FÊTES					
	Journée 8h-18h	AM et soirée 14h- 2h du matin	Soirée 18h-2h du matin	Soirée et matinée 18h- 12h le lendemain	Soirée et matinée 14h- 12h le lendemain
Petite salle et buvette	108,61	195,50	162,82	195,50	217,23
Forfait chauffage	14,06	16,30	10,87	21,73	30,42
Grande salle des fêtes	271,54	325,84	222,67	325,84	380,15
Forfait chauffage	28,18	32,59	21,73	43,45	56,36
Grande salle, petite salle et cuisine	325,84	434,45	358,42	434,45	488,75
Forfait chauffage	40,20	48,89	32,59	65,17	86,89

Tarif du chauffage pour réservation occasionnelle par les associations					
	Journée 8h-18h	AM et soirée 14h- 2h du matin	Soirée 18h-2h du matin	Soirée et matinée 18h- 12h le lendemain	Soirée et matinée 14h- 12h le lendemain
Petite salle et buvette	8,87	11,08	7,75	16,61	19,93
Grande salle des fêtes	23,24	27,68	18,82	40,96	50,92
Grande salle, petite salle et cuisine	31,79	39,36	26,57	57,57	70,84

Tarif pour les extérieurs (rassemblement non festif : séminaire, réunion etc,,)					
Location					
	Journée 8h-18h	1/2 journée 8h-13h30 ou 13h30-19h	Soirée 19h-23h		
Petite salle et buvette	155,17	103,44	155,17		
Grande salle des fêtes	413,76	206,88	413,76		
Grande salle, petite salle et cuisine	620,63	413,76	620,63		

Forfait chauffage			
	Journée 8h-18h	1/2 journée 8h-13h30 ou 13h30-18h	Soirée 18h-23h
Petite salle et buvette	9,31	11,39	19,05
Grande salle des fêtes	24,8	18,63	41,39
Grande salle, petite salle et cuisine	32,08	38,28	57,93

# MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE

## Tarif de location d'une salle de la Maison de la Vie Associative pour les associations braxéennes hors convention

	Du 1er Avril au 30 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
Forfait 2h en journée	5,39	8,61
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	8,61	13,99
journée 8h-18h	21,51	29,04

## Tarif pour les extérieurs (rassemblement non festif : séminaire, réunion etc,,)

	Du 1er Avril au 30 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	81,94	102,42
journée 8h-18h	163,87	204,83

## SALLE EVOLUTION

Tarif de location de la salle Evolution		
	Du 1er Avril au 30 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
Forfait 2h en journée	43,45	54,31
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	76,04	97,76
journée 8h-18h	129,84	162,92

Tarif de chauffage pour reservation occasionnelle par les associations	
Forfait 2h en journée	8,87
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	14,39
journée 8h-18h	24,36

Tarif pour les extérieurs (rassemblement non festif : séminaire, réunion etc,,)		
Journée 8h-19h	1/2 journée 8h-13h30 ou 13h30-19h	19h-23h
153,63	103,44	155,17

Location tables	7,84	l'unité
Location chaises	1,04	l'unité

## SALLE MIXTE ou ARTS MARTIAUX

**pas de nourriture dans ces salles**

Tarif de location de la salle Mixte ou Arts Martiaux		
	Du 1er Avril au 30 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
Forfait 2h en journée	43,45	54,31
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	76,04	97,76
journée 8h-18h	129,84	162,92

Tarif de chauffage pour reservation occasionnelle par les associations		
Forfait 2h en journée	8,87	
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	14,39	
journée 8h-18h	24,36	

Tarif pour les extérieurs (rassemblement non festif : séminaire, réunion etc,,)		
	Du 1er Avril au 30 octobre	Du 1er novembre au 31 mars
1/2 journée ou soirée 8h-12h 14-18h 20h30-24h	129,31	155,17
journée 8h-18h	258,6	310,32

Location tables	5,18	l'unité
Location chaises	1,04	l'unité

Tarif des concessions funéraires				
Type de concession	Dimensions en mètres Longueur x largeur	Superficie m <sup>2</sup>	Durée de la concession	Tarif 2019
Caveau	3x2	6	30 ans	303,5
Tombe inhumation pleine terre	2,5x1,2	3	30 ans	152,06
Tombe fosse maçonnée	2,8x1,25	3,5	30 ans	173,78
Tombe cinéraire	1x1	1	30 ans	106,51
Plaque jardin du souvenir	0,21x0,1			27,16

Après en avoir délibéré, l'assemblée municipale adopte les nouveaux tarifs annuels de la mairie à compter du 1 janvier 2019

Par :

Voix pour :	22
Voix contre :	0
Abstention :	0
Non-participation au vote :	0

Dépôt en Préfecture le : 18 décembre 2018  
Et publication ou notification le : 18 décembre 2018

Le Maire  
François LÉPINEUX



*(Handwritten signature of François Lépineux)*